

Ogivri 420 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion – [trastuzumab]

PUBLIÉ LE 03/04/2026 - MIS À JOUR LE 13/04/2026

RUPTURE DE STOCK 31/03/2026

DCI

Trastuzumab

Indications

Cancer du sein métastatique

- Ogivri est indiqué dans le traitement de patients adultes atteints d'un cancer du sein métastatique HER2 positif :
 - En monothérapie, chez les patients déjà pré-traités par au moins deux protocoles de chimiothérapie pour leur maladie métastatique. Les chimiothérapies précédentes doivent au moins inclure une anthracycline et un taxane, à moins que ces traitements ne conviennent pas aux patients. Les patients répondeurs à l'hormonothérapie doivent également être en échec à l'hormonothérapie, à moins que ces traitements ne leur conviennent pas.
 - En association avec le paclitaxel, chez les patients non pré-traités par chimiothérapie pour leur maladie métastatique et chez lesquels le traitement par anthracyclines ne peut pas être envisagé.
 - En association avec le docétaxel, chez les patients non pré-traités par chimiothérapie pour leur maladie métastatique.
 - En association à un inhibiteur de l'aromatase, chez les patientes ménopausées ayant des récepteurs hormonaux positifs, non traitées précédemment par trastuzumab.

Cancer du sein précoce

- Ogivri est indiqué dans le traitement de patients adultes atteints d'un cancer du sein précoce HER2.

Laboratoire exploitant

Biocon Biologics France

Observations particulières

- Situation à l'hôpital : tension
- Date de remise à disposition prévue : fin mai 2026

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code de la Santé Publique).

Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.